

RAPPORT ANNUEL

2023



SYCLUM

I. Faits marquants et présentation du syndicat

ANNÉE 0 DE SYCLUM	p.3
PRÉSENTATION DU SYNDICAT	
LES SITES D'ARANDON-PASSINS ET DE ROCHETOIRIN	p.4
LES COMPÉTENCES	p.4
LES ÉLUS	p.5
ORGANIGRAMME	p.6

2. Bilan technique des services

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	p.8
• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions	p.8
• Le compostage sous toutes ses formes	p.9
• Résultats du compostage	p.9
• Le broyage	p.11
• Alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire	p.11
• Autres actions de réduction des déchets	p.11
• Événementiels	p.12
• Animations	p.12
COLLECTE SÉLECTIVE DES RECYCLABLES	p.13
• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions	p.13
• Les différents modes de collecte sur le territoire	p.14
• Les résultats de la collecte sélective par mode de collecte	p.14
• Résultats du tri	p.15
• Répartition des matériaux recyclés	p.15
• Une étude d'optimisation de la collecte sélective	p.15
• La mise en œuvre du projet	p.16
• Les papiers de bureau	p.16
• Animations et événement sur le tri	p.16
DÉCHÈTERIES ET VÉGÉTÉRIE	p.17
• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions	p.17
• Mode de gestion	p.18
• Systèmes de gestion automatisée des accès	p.19
• Les fréquentations	p.19
• Les tonnages	p.20
• La Responsabilité Elargie du Producteur (REP)	p.21
ORDURES MÉNAGÈRES	p.22
• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions	p.22
• Mode de collecte	p.22
• Sécurisation des nouvelles tournées	p.22
• Les tonnages	p.23
• Le traitement	p.23
LES SERVICES SUPPORTS	p.24

I. Faits marquants et présentation du syndicat

ANNÉE 0 DE SYCLUM

Etudiée depuis 2018 et reportée en raison de la crise sanitaire, la réorganisation territoriale de la compétence Déchets sur le Nord Isère s'est concrétisée le 01/01/2022.

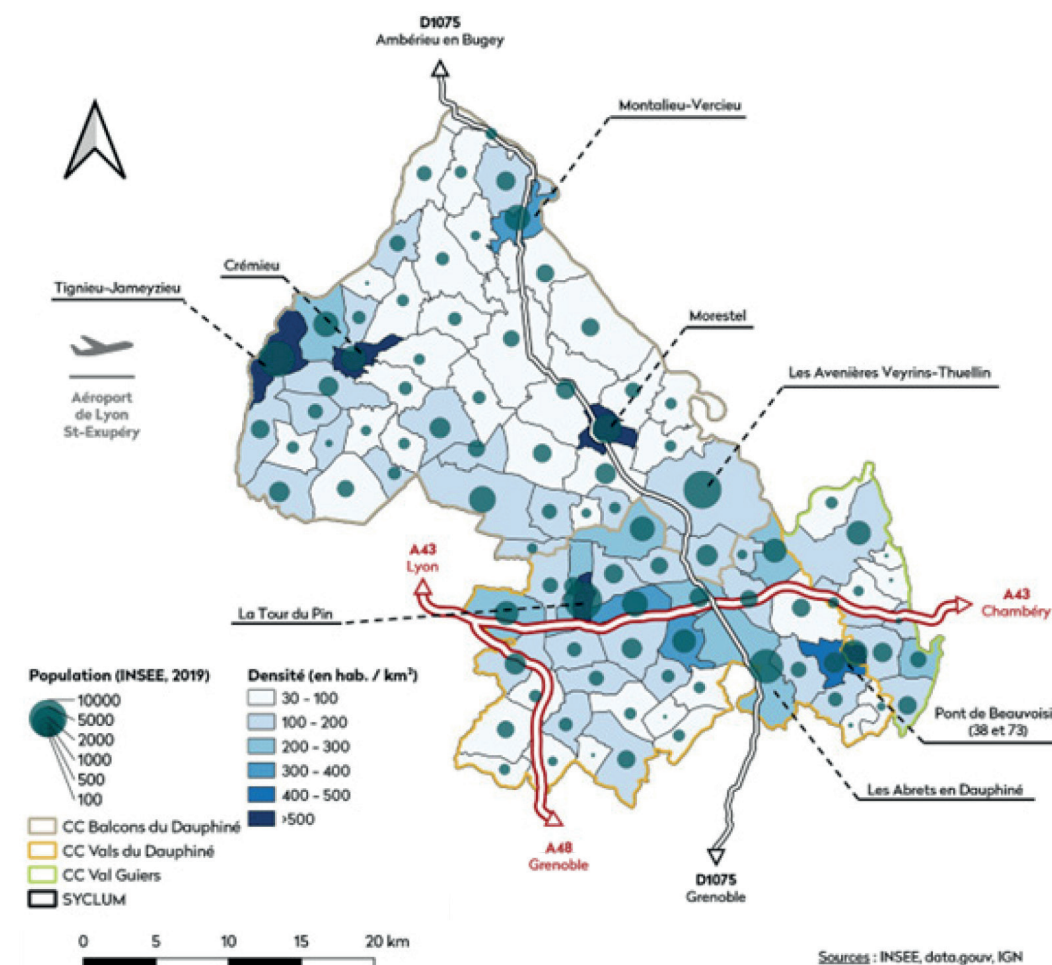
Le SICTOM du Guiers a été dissous suite à son adhésion au SICTOM de la Région de Morestel et les communes des ex-communautés de communes de l'Isle Crémieu et de la Vallée de l'Hien ont été transférées du SMND.

Le 11 janvier 2022, les élus ont siégé au premier conseil syndical de la structure ainsi recomposée. L'une des toutes premières décisions prise a été de renommer le syndicat afin de supprimer la conotation géographique et de marquer un esprit de renouveau.

En mai 2022, par arrêté interpréfectoral, les Préfets de l'Isère et de la Savoie ont confirmé la nouvelle appellation, SYCLUM était né.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

- > 94 communes
- 62 413 foyers
- 152 937 habitants (INSEE)
- > Habitat mixte à dominante rurale
- > Population répartie de manière hétérogène



LES SITES D'ARANDON-PASSINS ET DE ROCHETOIRIN

Le syndicat a acquis fin 2021 un tènement dans la zone d'activités de Rochetoirin pour répondre d'une part au besoin de places supplémentaires en termes de postes de travail et d'autre part pour organiser un départ de camions au plus près du territoire à collecter sur le secteur Sud. Depuis le 1er janvier 2022, les agents sont répartis sur l'un ou l'autre des sites, hormis les agents de déchèterie qui sont affectés à une déchèterie.

LES COMPÉTENCES

La réorganisation n'a rien changé aux compétences du syndicat qui restent :



La réduction
des déchets et
l'économie circulaire



La collecte sélective
des recyclables



La gestion des
déchèteries



La collecte des
ordures ménagères
résiduelles

LES ÉLUS

La représentativité des structures adhérentes a été revue en 2019. Désormais, chaque EPCI adhérent désigne :

- > Deux délégués titulaires élus + un délégué titulaire élu par tranche de 3 500 habitants
- > Deux délégués suppléants élus + un délégué suppléant élu par tranche de 3 500 habitants.

Le comité syndical est composé de 54 délégués titulaires et 54 délégués suppléants. Dans sa séance du 11/01/2022, le comité syndical a délibéré en faveur d'une augmentation du nombre de vice-présidents.

Le bureau syndical est ainsi composé de



**Frédéric
GONZALEZ**

Président de SYCLUM



**Marie-Christine
FRACHON**

1^{ère} Vice-présidente
Chargé des ressources
humaines



**Jean-Philippe
BAYON**

2^{ème} Vice-président
En charge de la
transition écologique



**Jean-Pierre
LOVET**

3^{ème} Vice-président
En charge des
déchèteries



**Philippe
FILLOD**

4^{ème} Vice-président
En charge de la
communication



**Patrick
BLANDIN**

5^{ème} Vice-président
En charge de la
valorisation des déchets



**Maurice
BELANTAN**

6^{ème} Vice-président
En charge des
collectes



**Nicolas
SOLIER**

7^{ème} Vice-président
En charge de réduction
des déchets



**Denis
BOUVIER-PATRON**

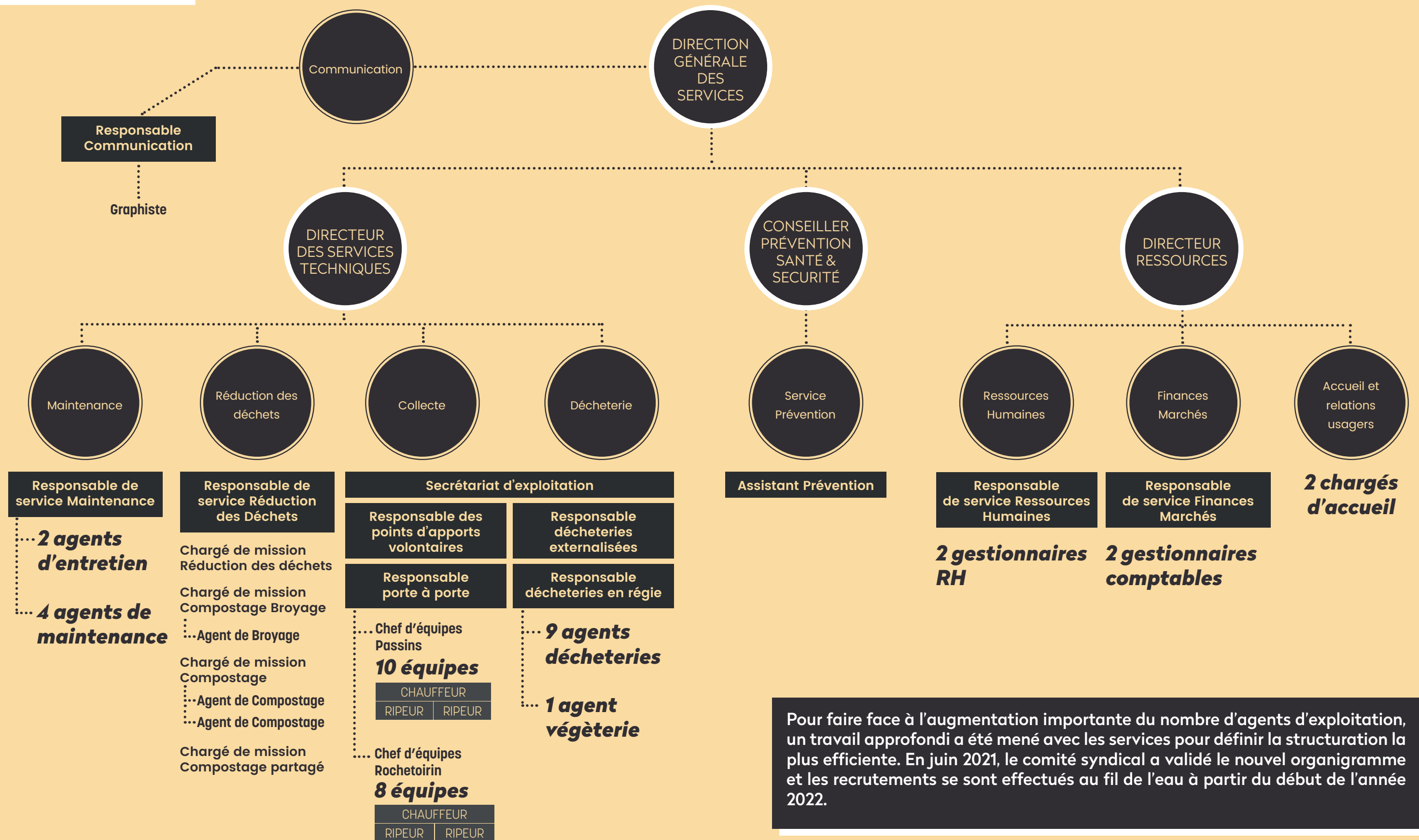
8^{ème} Vice-président
En charge des bâtiments



**Daniel
LOMBARD**

9^{ème} Vice-président
En charge des
relations usagers

ORGANIGRAMME



Pour faire face à l'augmentation importante du nombre d'agents d'exploitation, un travail approfondi a été mené avec les services pour définir la structuration la plus efficiente. En juin 2021, le comité syndical a validé le nouvel organigramme et les recrutements se sont effectués au fil de l'eau à partir du début de l'année 2022.

2. Bilan technique des services

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions

La Réduction des déchets et l'économie circulaire présentent des enjeux forts aussi bien pour l'environnement que pour la maîtrise des coûts du service. En effet, la gestion des déchets ne peut évoluer qu'avec une prise de conscience des citoyens qui induit un changement des modes de consommation: la seconde main, l'achat en vrac, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réparation, ... sont autant de pratiques vertueuses qui dénotent une évolution de la société.

La volonté politique ambitieuse du syndicat en matière de réduction des déchets s'est traduite par le recrutement d'une équipe renforcée dès le printemps 2022. Sa première mission est de répondre aux obligations réglementaires en matière de tri à la source des biodéchets. SYCLUM doit permettre à tous les habitants du territoire d'avoir une solution de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.



• Le compostage sous toutes ses formes

Une étude menée en 2021 avait identifié trois axes à développer pour atteindre les objectifs législatifs :

- Le compostage individuel ou le lombricompostage à déployer à hauteur de 2 000 foyers par an pendant 3 ans,
- Le compostage partagé ou autonome à déployer à hauteur de 190 nouveaux sites par an pendant 3 ans,
- La collecte séparée à déployer dans une quinzaine de centres bourgs lorsque le compostage n'est pas envisageable.

• Résultats du compostage



Composteurs individuels et lombricomposteurs

1226	16	216
Composteurs vendus	Lombricomposteurs vendus	Tonnages détournés**
EN 2022		
10 764	58	1 888
Composteurs vendus	Lombricomposteurs vendus	Tonnages détournés**
EN CUMULÉ		

Compostage partagé et autonome

18	102	23
nouveaux sites installés	foyers concernés	Tonnages détournés**
EN 2022		
88	502	101
nouveaux sites installés	foyers concernés	Tonnages détournés**
EN CUMULÉ		

* données antérieures à 2022 du SICTOM de Morestel et du SICTOM du Guiers.

** base données Ademe : 175 kg/foyers en compostage et 80 kg/foyers en lombricompostage.



La collecte séparée des déchets alimentaires

L'expérimentation de la collecte séparée des déchets alimentaires sur la commune de La Tour du Pin lancée en 2021 s'est poursuivie sur l'année 2022 afin d'améliorer la qualité et surtout pour s'assurer d'un exutoire pérenne. Ce service est assuré en régie.

Si le tonnage collecté est resté stable par rapport à 2021 avec un peu moins de 50 tonnes sur l'année, soit une moyenne de 17 kg/habitant, la qualité s'est nettement améliorée grâce aux actions menées par le service. Une nouvelle intervention des agents en porte à porte pour redon-

ner les consignes et distribuer des sacs kraft s'est montrée efficace.

Le collège Le Caloud a également été équipé avec une sensibilisation des élèves au circuit des valorisation des déchets alimentaires.

La collecte séparée des biodéchets chez les professionnels des métiers de bouche initiée par le SICTOM du Guiers a été maintenue en prestation de service. Ce sont près de 150 tonnes de déchets alimentaires qui ont ainsi été détournés.

50 tonnes collecté
17,5 kg/habitant



Formations au compostage et au lombricompostage

Enfin, dans l'objectif de se créer un réseau d'initiés et de relais sur le territoire, SYCLUM finance chaque année plusieurs modules de formations. En 2022, ce sont 203 personnes qui ont suivi les formations compostage et lombricompostage animées respectivement par Les Epigées et le service Réduction des déchets. Depuis 2010, 623 personnes ont été formées et participent ponctuellement à des animations.

En 2022

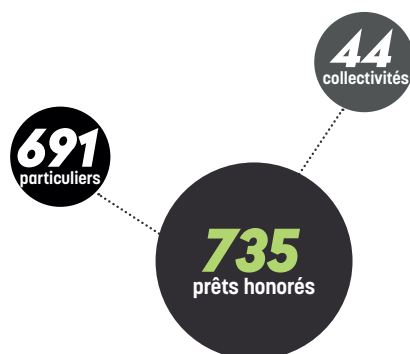
203
personnes formées

Depuis 2010

623
personnes formées



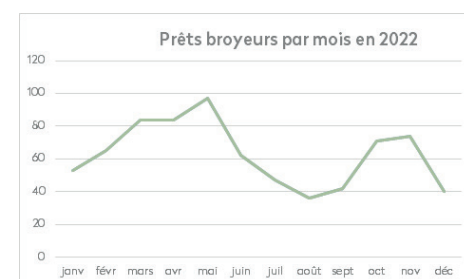
Le prêt de broyeurs,
les usagers en redemandent !



Depuis juillet 2022, une nouvelle plateforme de réservation en ligne permet d'optimiser la gestion interne des prêts.

735 prêts ont été honorés en 2022 : 691 à destination de 640 particuliers et 44 pour 30 collectivités avec un taux de satisfaction des emprunteurs à près de 97%.

79% ont emprunté le broyeur une fois dans l'année, 15% deux fois et 6% trois fois ou plus (jusqu'à cinq fois dans l'année pour deux de ces personnes).



• Le broyage

Le prêt de broyeurs est une action initiée par les SICTOM du Guiers et de Morestel il y a plusieurs années et que les élus de SYCLUM ont souhaité déployer pour desservir tout le territoire. Avec l'acquisition de 3 nouveaux appareils semi-professionnels, le syndicat dispose de 10 broyeurs à destination des particuliers (dont 1 de remplacement) et 2 broyeurs destinés aux services techniques des communes.

Pour mieux couvrir le territoire, les broyeurs sont dispersés dans les communes partenaires suivantes :

- > Siège de SYCLUM à Arandon-Passins
- > Cessieu
- > Les Abrets en Dauphiné
- > Porcieu-Amblagnieu
- > Aoste (jusqu'en juillet 2022)
- > Domessin
- > Pont de Beauvoisin
- > St Chef.



La subvention à l'achat de broyeurs

Après une forte demande suite à l'installation du système de gestion automatisée des accès en déchèterie, les demandes de subvention sont en baisse avec seulement 6 équipements en 2022 concernant 17 foyers, pour un montant de 2 200 € versé.

Depuis le lancement de cette opération, ce sont près de 300 achats de broyeurs qui ont été subventionnés pour 430 foyers.

6
équipements en 2022
17
foyers
2 200€
de subventions versés

Un service efficient :

> **Un évitement conséquent de déchets verts** : avec plus de 2 600 heures d'utilisation (heures moteur), le tonnage évité en déchèterie est estimé à 690 tonnes pour 2022, ce qui représente 8% du tonnage de végétaux apportés en déchèterie.

> **Un évitement de la pollution notamment atmosphérique** : avant l'utilisation du broyeur, les tailles étaient pour 54% des enquêtes apportées en déchèterie et/ou pour un quart d'entre eux brûlées (42 foyers).

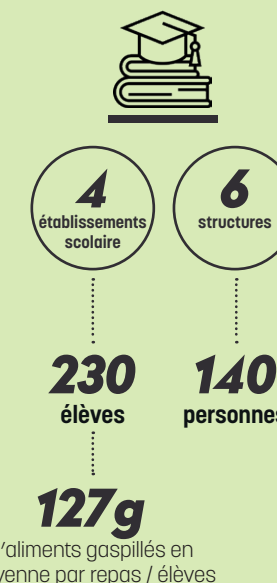
> **Une réelle satisfaction** : 98% souhaitent réemprunter le broyeur ; pour 68% des usagers au moins une fois par an.

De plus, la convention signée avec les emprunteurs stipule que le broyat ne doit pas être apporté en déchèterie, ce qui incite à l'utiliser en amendement ou en paillage. La limitation de l'usage des engrais, de désherbant et de l'arrosage confirme l'intérêt de cette action.

• Alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire

Syclum est intervenu dans 4 établissements scolaires et 6 autres structures/stands en 2022 sur la thématique gaspillage alimentaire afin de sensibiliser 230 élèves et 140 personnes.

Les pesées du gaspillage alimentaire effectuées dans les écoles donnent 127 g d'aliments gaspillés en moyenne par repas. C'est un peu plus que la moyenne nationale de 110g. Syclum participe également au programme d'alimentation territoriale (PAT) des Vals du Dauphiné.



• Autres actions de réduction des déchets

> **Une collecte spécifique des textiles**
400 tonnes collectées dans les 95 conteneurs installés par Le Relais 69.
> **Des actions en faveur du réemploi et de la réparation**

- 1 caisson du réemploi sur la déchèterie de St Jean de Soudain avec 221 m3 d'objets en tout genre et petit mobilier détournés de la déchèterie soit l'équivalent de 7 bennes de déchèterie, collectées par 4 entreprises d'insertion et associations partenaires.

- 263 vélos remis en circulation après des collectes de vélos dans certaines déchèteries effectuées par 3 partenaires : Cycles and Go, Véloscopie et Ecolobus

- 3 Repair Café en action sur La Tour du Pin, La Bâtie-Montgascon et St Marcel Bel Accueil

> **L'autocollant STOP PUB** distribué au siège de Syclum et par le biais des secrétariats de mairie pour 35 kg annuels de papier en moins par boîte aux lettres.

> **Des synergies de travail** avec les EPCI adhérents et écoles dans le cadre des programmes : PCAET, PAT, Territoires engagés pour la TE, EDD,

• Événementiels

Le prêt de gobelets réutilisables est une action financée et organisée par le Département de l'Isère. Un agent du service réduction des déchets est en charge de gérer le stock de gobelets propres mis à disposition et d'organiser le retour des gobelets sales.

En 2022, il y a eu 170 prêts effectués au bénéfice de 122 emprunteurs. A peine 50% des 138 000 matériels empruntés ont réellement été utilisés. Par crainte de manquer, les emprunteurs demandent toujours plus que nécessaire. 5% des

gobelets sont manquants lors des retours.

Le tonnage de déchets évités en 2022 lors des manifestations grâce aux éco-gobelets est estimé à près de 7 tonnes. Quand on sait qu'un gobelet jetable pèse moins de 5 grammes, c'est une belle performance !

Le point de retrait de Syclum est celui qui génère le plus de prêt de l'Isère. A lui seul il représente 18% de l'action.



COLLECTE SELECTIVE DES RECYCLABLES

• Animations

Côté animations, toutes thématiques confondues, le service a effectué

- > 53 interventions en milieu scolaire sensibilisant 1115 élèves,
- > 20 interventions dans d'autres structures auprès de 432 participants,
- > 35 temps de sensibilisation sous format stands, conférences, ... touchant 1681 personnes, avec des temps forts comme Tous au compost, café compost, la fête des broyeurs, la Semaine de la réduction des déchets et sa soirée Réduc et Récup sur le thème des textiles qui s'est déroulée à La Bâtie-Montgascon.

53



interventions
en milieu
scolaire

1115

élèves sensibilisés

20



interventions
dans d'autres
structures

432

participants

35



temps de
sensibilisation sous
format stands, conférences

1681

personnes sensibilisées

• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions

Le tri des emballages et des papiers existe sous son format actuel depuis 30 ans en France. Il a été déployé sur le territoire de SYCLUM sur la fin des années 90 et le début des années 2000. Le tri est entré dans la plupart des foyers, mais il apparaît que le geste n'est pas toujours systématique et qu'il reste un gisement important à aller chercher dans les ordures ménagères. La collecte des recyclables est gérée différemment selon qu'il s'agit de la collecte de proximité ou de la collecte en porte à porte. Au 1er janvier 2022, 75 communes bénéficiaient d'un service entièrement en collecte de proximité assuré par des prestataires suite à deux consultations distinctes :

- Une effectuée en groupement de commandes entre le SICTOM du Guiers et celui de Morestel, conclue pour la période 2020-2022 avec reconduction possible en 2023 et 2024 :

- > Lot 1 : collecte des emballages et des OMr : entreprise SME Belley avec VEOLIA La Tour du Pin en sous-traitance,
- > Lot 2 : collecte des papiers et emballages : entreprise SERNED Vénissieux.

- Une effectuée pour le territoire transféré du SMND, conclue pour la période 2022 avec reconduction possible en 2023 et 2024 :

- > Lot 1 collecte des emballages et des OMr : entreprise VEOLIA Chassieu
- > Lot : collecte des papiers et emballages : entreprise SERNED Vénissieux.

La collecte en porte à porte sur les 19 autres communes est assurée en régie par les équipes de collecte du syndicat, gérée par le même service que celui de la collecte des ordures ménagères résiduelles (voir plus en détail au chapitre Ordures Ménagères Résiduelles).

Le service Collecte de proximité composé d'un responsable assure :



le suivi des
marchés de
prestation



le suivi
d'exploitation



les échanges avec
les centres de tri



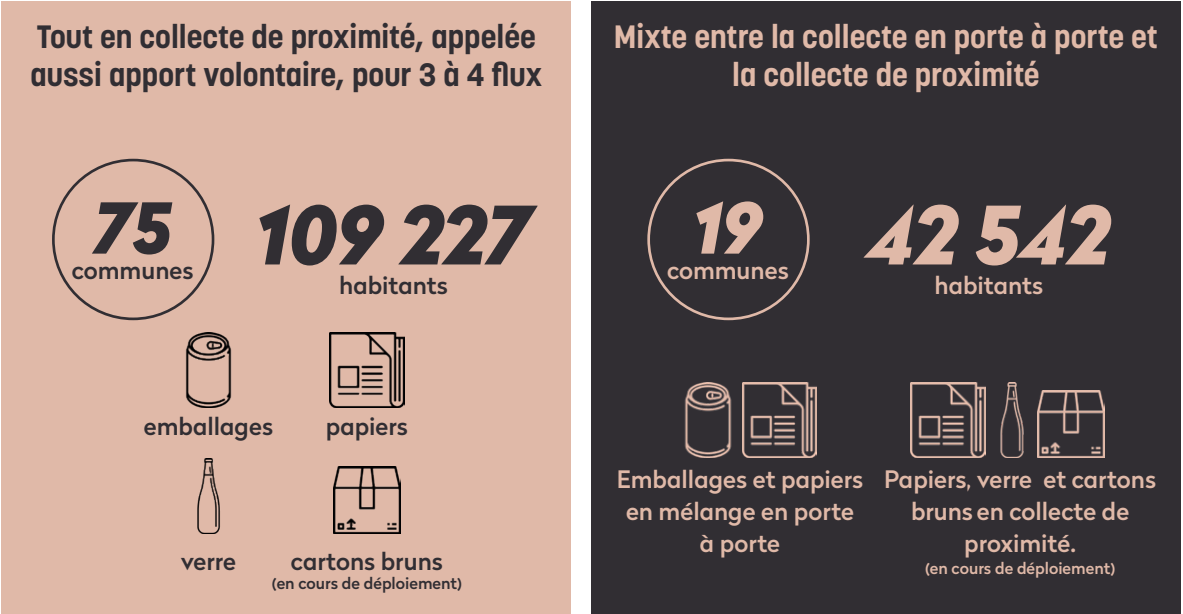
les déclarations
auprès de CITEO



les ventes
de matériaux

• Les différents modes de collecte sur le territoire

En début d'année 2022, les schémas de la collecte sélective des recyclables sont restés identiques à ce qu'ils étaient en 2021 sur l'ensemble du territoire selon deux modèles :



• La mise en œuvre du projet

Dès la validation du projet étudié, les services ont lancé sa mise en œuvre. Un calendrier de déploiement des bacs jaunes a été élaboré pour :

1) Supprimer les collectes en sacs jaunes en équipant les communes de l'ex-CC de la Vallée de l'Hien.

2) Equiper en priorité les communes qui avaient déjà accepté de passer à une collecte OM toutes les deux semaines.

3) Prioriser les communes sur lesquelles il n'était pas nécessaire de prévoir des aménagements particuliers et/ou des communes avec des performances faibles.

Une équipe d'agents de sensibilisation a été recrutée : la présentation des nouveautés aux habitants devait être assurée dans les meilleures conditions afin que chacun comprenne parfaitement les consignes de tri, l'organisation des collectes et les enjeux de la réduction des déchets.

Afin de mener à bien ce déploiement, les élus de SYCLUM ont accepté de recruter le personnel nécessaire en contrat à durée déterminée. Une équipe de 5 personnes (4 agents de sensibilisation et un coordinateur) rejointe par deux agents de collecte en reclassement, assure l'organisation de permanences dans les communes et de sensibilisation en porte à porte.

De début octobre à mi-décembre, les agents ont distribué 0000 bacs jaunes et ont rencontré autant d'administré à qui ils ont pu passer le message.

En parallèle des distributions, ils sont également intervenus auprès des foyers en habitat collectif pour expliquer l'organisation du tri. Les premières collectes de bacs jaunes sont organisées à partir de janvier 2023.



De début octobre
à mi-décembre 2023

0000
bacs jaunes
distribués

• Les papiers de bureau

Le service de collecte des papiers de bureau a été déployé suite à un appel à projets d'ECOFOLIO, l'éco-organisme en charge des papiers graphiques. Il est destiné aux administrations et professionnels.

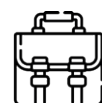
Le syndicat a fourni corbeilles de bureau et bacs bleus et assure une collecte mensuelle auprès des contractants, organisée par le service de collecte en porte à porte.

Sur l'année 2022, ce sont près de 30 tonnes de papiers qui ont été collectées.

2022

30

tonnes de papiers
collectés



• Animations et évènement sur le tri

Depuis 2022, les animations sur la thématique du tri sont confiées à API COMPOST.

579 élèves ont ainsi été sensibilisés sur le tri, le recyclage et l'éco-consommation sur les communes de :

- > Les Abrets en Dauphiné
- > St Chef
- > St Ondras
- > Torchefelon
- > Panossas
- > Tignieu
- > Rochetoirin
- > Vézeronce-Curtin



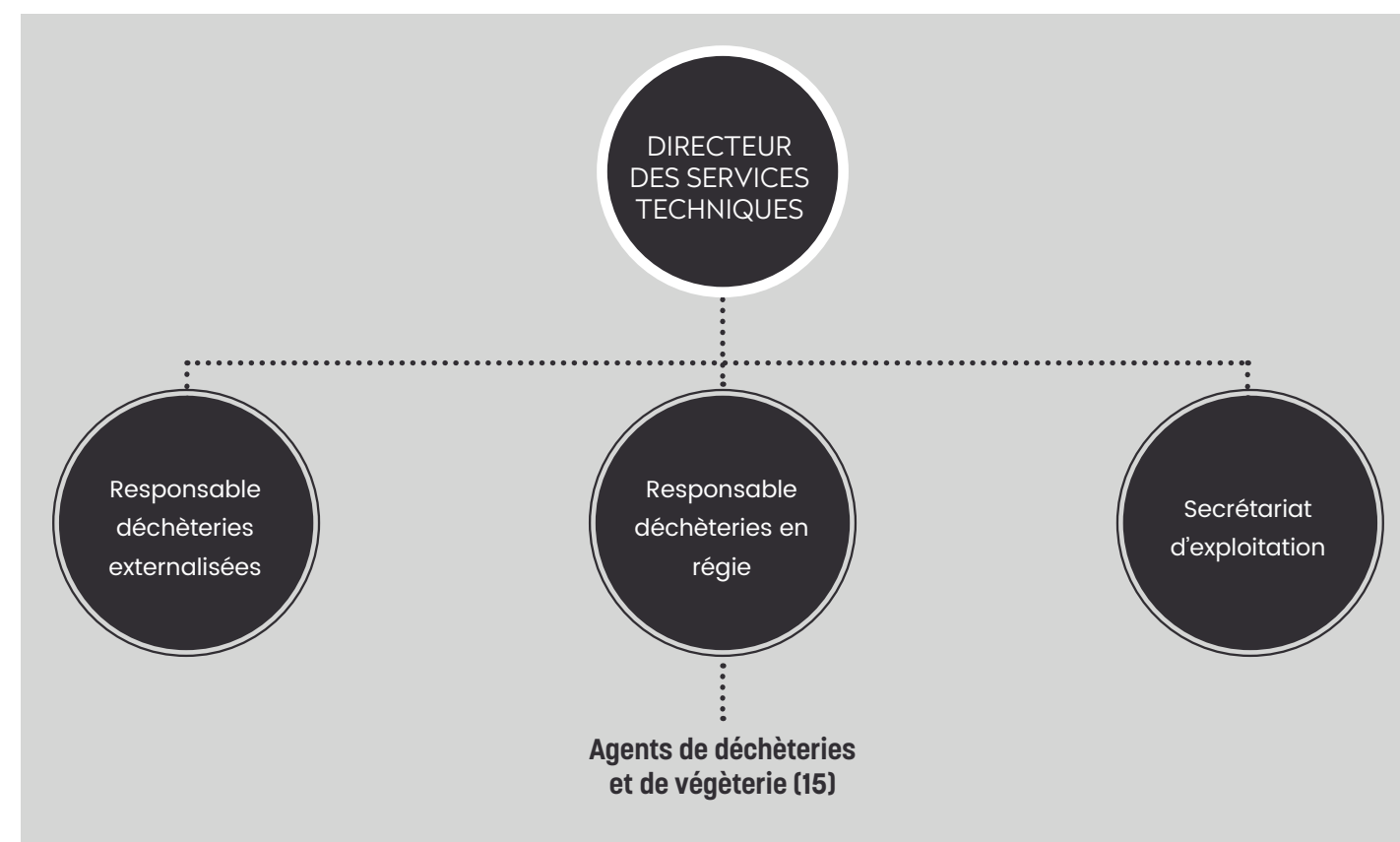
DÉCHÈTERIES ET VÉGÈTERIE

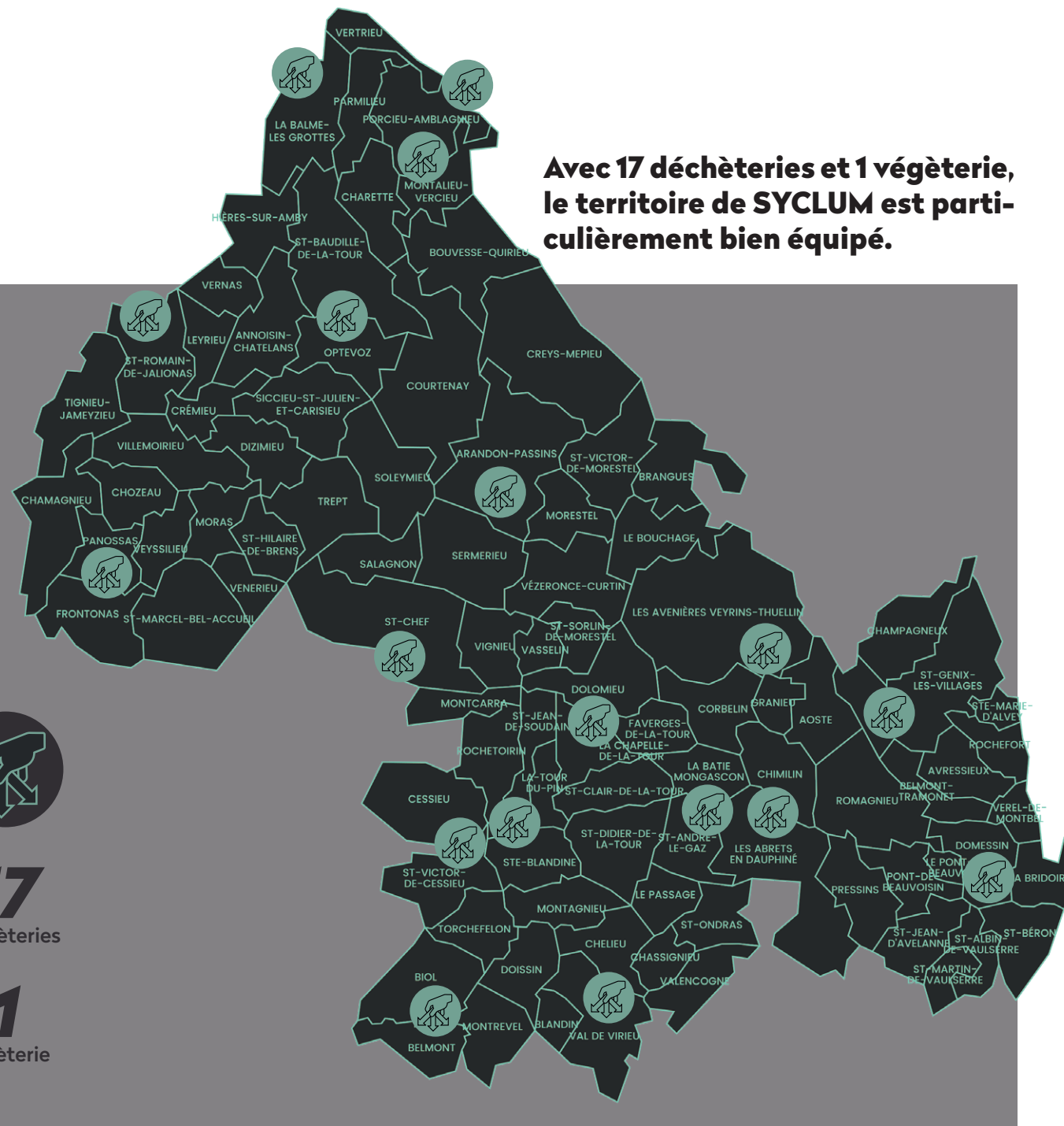
• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions

La déchèterie est un service qui permet aux habitants de se dessaisir de leurs déchets volumineux ou dangereux qui ne sont pas acceptés aux autres collectes.

Un bon maillage du territoire permet d'offrir un service de proximité aux usagers qui est aujourd'hui entré dans les pratiques.

Le service est composé de deux techniciens, d'une secrétaire d'exploitation et d'agents de déchèterie et de végétèrie sous l'autorité de la Directrice des Services Techniques. Il représente un effectif de 18 agents et 13,06 ETP (12% de l'effectif total).





- **Mode de gestion**

Historiquement les trois syndicats de collecte qui forment désormais le territoire de SYCLUM géraient leurs déchèteries de manière différente :

- Le SICTOM de Morestel donnait ses 8 sites en exploitation totale (haut et bas de quai) à un prestataire et gérât la végétation en direct dans la cadre de l'opération de co-compostage à la ferme.
- Le SICTOM du Guiers gérât le haut de quai en régie de ses 3 déchèteries et choisissait des prestataires pour l'évacuation et le traitement des déchets ;

- Le SMND gérât le haut de quai et l'évacuation des bennes en régie sur toutes ses déchèteries et signait des contrats de traitement par flux.

Afin d'assurer la continuité du service dès le 1er janvier 2022, les élus ont choisi de :

1. Maintenir le fonctionnement en exploitation sur les 8 sites du SICTOM de Morestel dans le cadre du marché signé avec SERFIM Recyclage en 2021 pour 4 ans ;
2. Maintenir le haut de quai en régie par le transfert des agents publics et lancer une nouvelle consultation pour une prestation d'évacuation et de traitement

des déchets sur les 9 autres sites. Le marché a été attribué au groupement SERFIM Recyclage, ARC EN CIEL Recyclage et SIBUET Environnement au 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans. Les marchés arriveront à terme au 31/12/2024, il conviendra de définir le mode de gestion pour la suite.

Les deux responsables du service se sont partagés le territoire en fonction de ces modes de gestion.

Avec 17 déchèteries et 1 végéterie, le territoire de SYCLUM est particulièrement bien équipé.

- **Systèmes de gestion automatisée des accès**

Depuis 2018, les déchèteries du Nord Isère et de l'Avant-Pays Savoyard s'équipent d'un système de gestion automatisée des accès. Ce projet a été lancé par les 3 syndicats de collecte en groupement de commandes après une étude approfondie des besoins pour un fonctionnement cohérent.

Sur les 17 sites de SYCLUM, il en reste 3 qui ne sont pas encore équipés :



Porcieu Amblagnieu

qui nécessite des travaux importants qui n'ont pas pu être réalisés faute de budget



Biol

en raison du caractère
obsolète du site et des
travaux de voirie impor-
tants que nécessiterait
cette installation



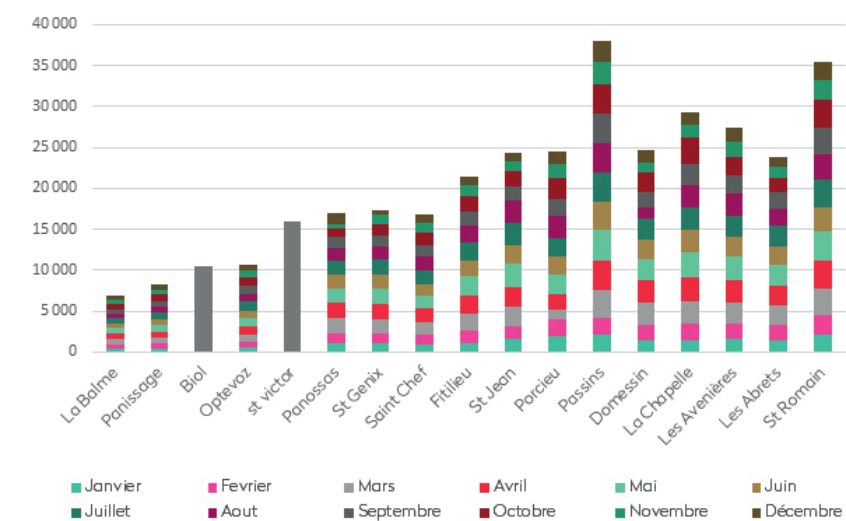
St Victor de Cessieu

en raison d'une réflexion à mener sur la pertinence de conserver une déchèterie si proche des autres sites.

- **Les fréquentations**

Le système de gestion des accès permet de connaître exactement la fréquentation de chaque déchèterie équipée.

Bilan des fréquentations 2022



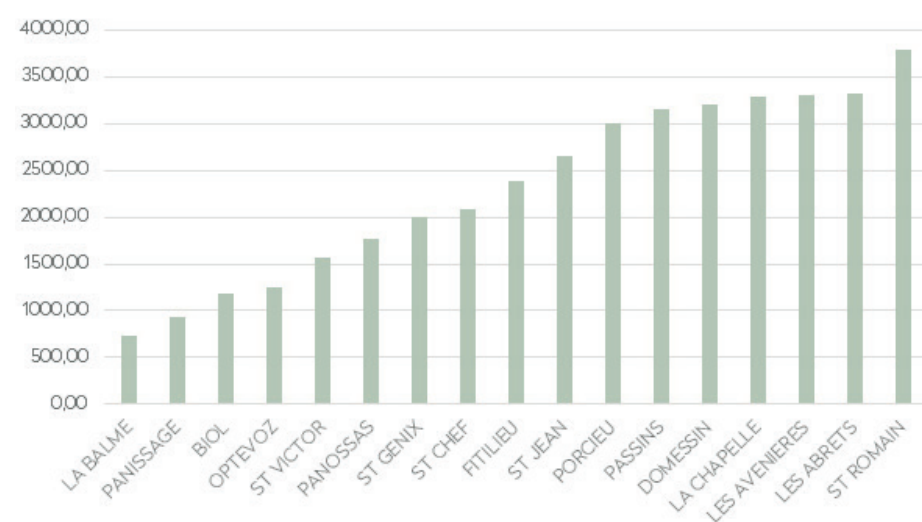
Un comptage manuel est effectué par l'agent de Porcieu-Amblagnieu qui établit la fréquentation de l'ordre de 25 000 passages. Pour les sites de Biol et de St Victor de Cessieu, la fréquentation est estimée aux mêmes que ceux de respectivement Optevoz (10 500) et Panossas (16 000) en raison d'un

tonnage accueilli sensiblement le même, ce qui correspond à la fréquentation de Panissage. Au total, le nombre de passages en déchèterie est estimé à 373 500 pour l'année 2022, soit en moyenne 6 passages par foyer et par an.

• Les tonnages

Sur l'ensemble des 17 déchèteries, SYCLUM a réceptionné plus de 39 600 tonnes de déchets tous flux confondus. Le détail des tonnages réceptionnés par déchèterie démontre un rapport de 1 à 6 fois entre les déchèteries de La Balme les Grottes et de St Romain de Jalionas.

Tonnages réceptionnés en déchèteries en 2022



Il apparaît que sur la plupart des sites, les tonnages correspondent à la fréquentation, sauf sur Passins qui réceptionne le même tonnage que Domessin alors qu'elle accueille 30% d'usagers en plus. Il semble que sur cette déchèterie, les usagers viennent plus souvent mais avec de plus faibles apports.

La déchèterie de Porcieu qui accueille le même nombre d'usagers que St Jean de Soudain réceptionne 350 tonnes de plus. Ce phénomène s'explique car c'est la seule déchèterie du secteur qui n'est pas équipée du système de gestion des accès.

En ce qui concerne les déchets de déchèteries, SYCLUM s'est fixé pour le traitement les priorités suivantes :

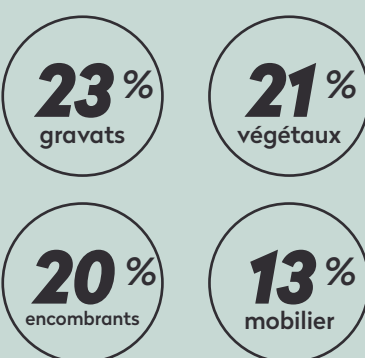
1. RÉEMPLOI : voir chapitre Réduction des Déchets, le caisson réemploi et les collectes de vélos et de textiles

2. VALORISATION MATIÈRE : le recyclage pour 71% des tonnages

3. VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : incinération avec récupération de chaleur pour 28% des tonnages

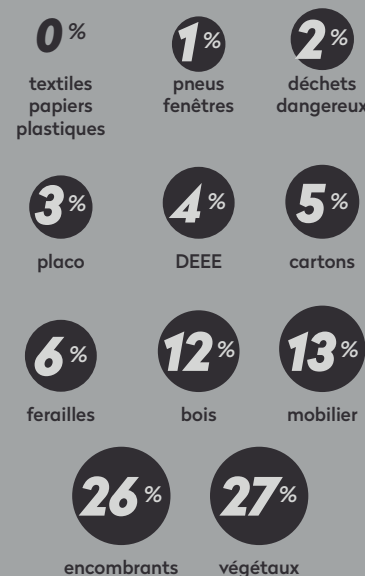
4. ENFOUISSEMENT : les déchets non recyclables et non incinérables sont mis en décharge.

La répartition des apports démontre que les flux principaux restent :



Le déploiement des bennes mobilier a joué un rôle important dans la diminution des bennes bois et encombrants.

Le l'infographie ci-dessous ne tient pas compte des tonnages de gravats qu'il est coutume de retirer dans l'analyse des données de déchèteries, considérant sa forte densité et son faible coût de traitement.



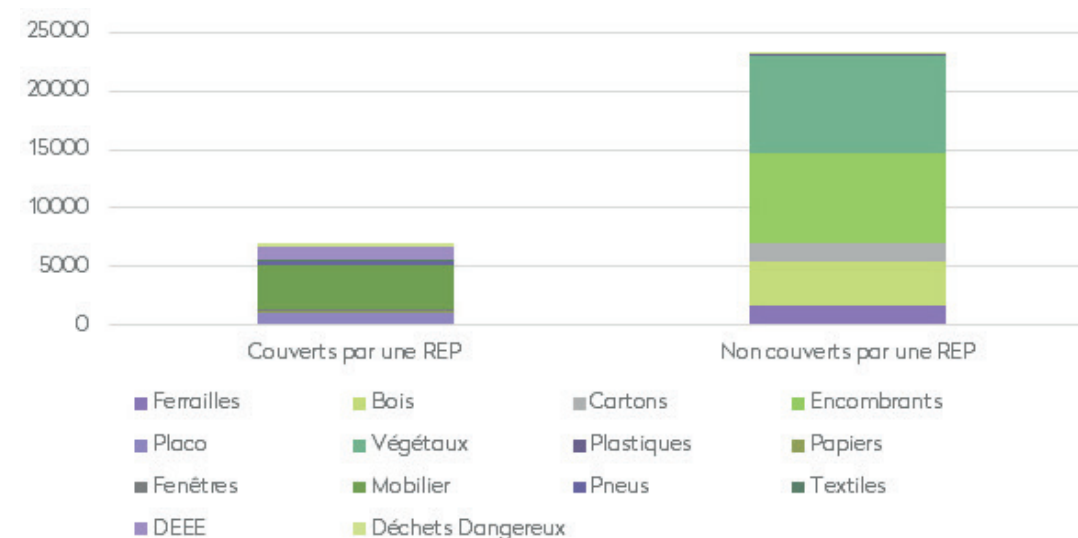
• La Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

La mise sur le marché d'objets qui deviendront déchets implique une contribution financière du producteur versée à l'éco-organisme. C'est le principe du pollueur-payeur. La collectivité adhérente à l'éco-organisme bénéficie ensuite de cette contribution, soit à travers la prise en charge gratuite du déchet organisée par l'éco-organisme, soit par des soutiens financiers en fonction de la population et/ou des performances de la collectivité.

Ce principe se développe en France de manière significative depuis plusieurs années. Après le décret qui a créé la REP pour les pneus en 2003, ce principe s'est élargi aux papiers, mobilier

DEEE (appareils électriques et électroniques), ampoules, textiles, déchets dangereux produits par les ménages, dernièrement aux jouets et aux outils du peintre. La REP pour les déchets de bâtiment est en cours de négociation. En 2022, ce sont 20% des tonnages réceptionnés en déchèterie qui étaient pris en charge par les éco-organismes concernés et qui pour certains ont reversé des soutiens à SYCLUM pour l'organisation de la collecte.

Répartition des flux complets par une REP



ORDURES MÉNAGÈRES

• Présentation du service : les enjeux, l'équipe et les missions

La collecte des ordures ménagères est le service le plus ancien du syndicat et du fait qu'il soit assuré en régie, il représente à lui seul 64% de l'effectif avec 109 agents et 70,28 ETP. Le service est structuré sous l'autorité de la Directrice des Services Techniques, par un responsable de service et deux chefs d'équipe, chacun chargé d'encadrer les équipes sur l'un des sites et d'une secrétaire d'exploitation. Au 1er janvier 2022, 7 agents de collecte (chauffeurs et ripeurs) du SMND ont été transférés ou mutés à leur demande pour assurer la continuité du service public. Il a été nécessaire de recruter une dizaine d'agents supplémentaires en contrat à durée déterminée pour compléter les équipes. L'effectif du service était composé à 67% d'agents contractuels.

Ce sont 18 équipages (10 à Passins et 8 à Rochetoirin), qui travaillent chacun 4 jours par semaine, soit du matin (départ à 3h00), soit de l'après-midi (départ à 13h00). De mi-juin à mi-septembre, les équipes de l'après-midi débutent leur journée de travail à 20h00 pour éviter les fortes chaleurs.

La plus-value du service en régie est de pouvoir faire appliquer les consignes de tri et d'avoir des retours du terrain fiables. Une démarche qualité est appliquée qui peut amener les agents à procéder à du refus de bac ou à laisser des avertissements sous forme d'adhésifs collés sur les bacs pour contenu ou contenant non-conforme.

• Mode de collecte

87% des tonnes d'ordures ménagères résiduelles sont collectées en porte à porte, toutefois une collecte de proximité a commencé à émerger sur chacun des syndicats mais dans le cadre de politiques différentes.

Le SICTOM de Morestel l'avait déployé dans les centres bourgs de 4 communes (La Tour du Pin, Morestel, Montalieu et St Chef) pour palier au problème de stockage de bacs individuels dans les zones d'habitat dense.

Le SICTOM du Guiers l'avait déployé de manière plus intensive dans le cadre d'un projet global de réduction des coûts de collecte. Plusieurs communes avaient entrepris ces déploiements (Aoste, Domessin, La Bridoire, St Genix-les-Villages). La volonté politique au moment de la réorganisation a été de maintenir ces projets dès lors que les communes étaient toujours d'accord avec ce mode de collecte.

Le SMND avait quant à lui laissé le choix aux communes de déployer ce mode de collecte, mais la plupart du temps la collecte en porte à porte sur le secteur était tout de même maintenue.

• Sécurisation des nouvelles tournées

Le transfert de 30 communes précédemment collectées par le SMND a nécessité un gros travail de terrain préalable afin de s'assurer de la sécurisation des circuits : pas de marche arrière ou de collecte bilatérale, pas de demi-tour dans des chemins privés sans autorisation, ... Au 1er janvier 2022, l'essentiel des points noirs avaient été réglés permettant ainsi aux agents de travailler en relative sécurité.

De même, les temps de travail et les poids de charge ont été étudiés afin de respecter la réglementation. Ainsi, des 4,5 tournées qui ont été transférées, ce sont en fait 6 équipages qui ont été organisés pour couvrir le nouveau secteur.

La collecte en porte à porte du territoire du SICTOM du Guiers avait été reprise dès le 1er janvier 2020 en prévision de cette réorganisation territoriale. Certaines tournées ont pu être optimisées car il n'y avait plus de raison d'identifier les flux pour la facturation du traitement.

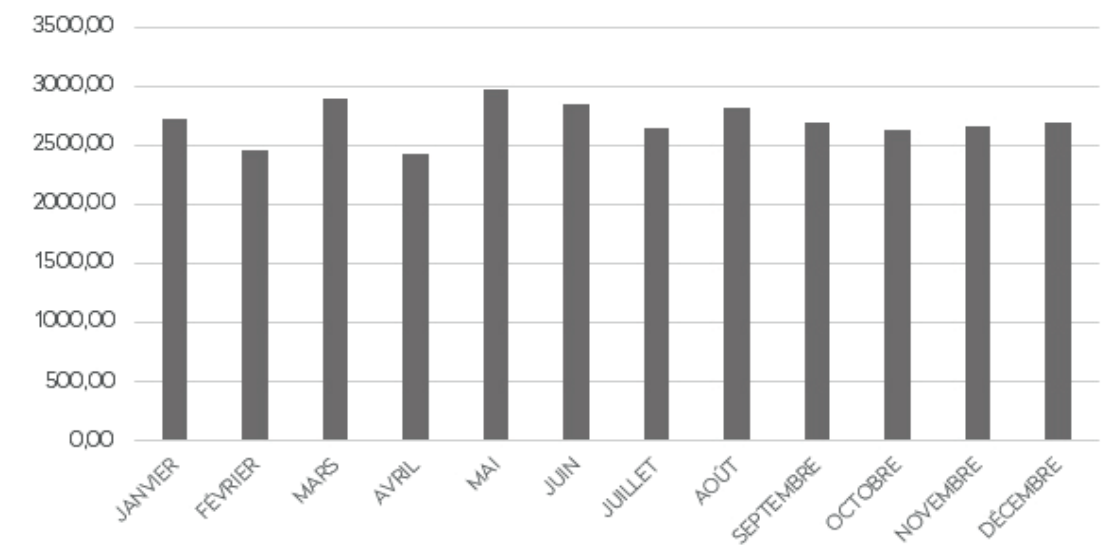
Les élus avaient également exigé des nouvelles communes

transférées que tous les foyers soient équipés de bacs conformes au système de lève-conteneur afin de ne pas revenir à une collecte en sacs. Toutefois, en raison d'une rupture dans l'approvisionnement des bacs due à une pénurie de plastique, cette obligation a été reportée à fin mai 2022.

• Les tonnages

Au total, ce sont près de 32 500 tonnes d'ordures ménagères résiduelles qui ont été collectées sur le territoire, soit un ratio de 212 kg/an/habitant sur la base de la population INSEE. En 2020, sur le SICTOM de Morestel ce ratio s'élevait à 210 kg par habitants. La production est donc relativement stable malgré les différentes pratiques

Tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectés par mois en 2022



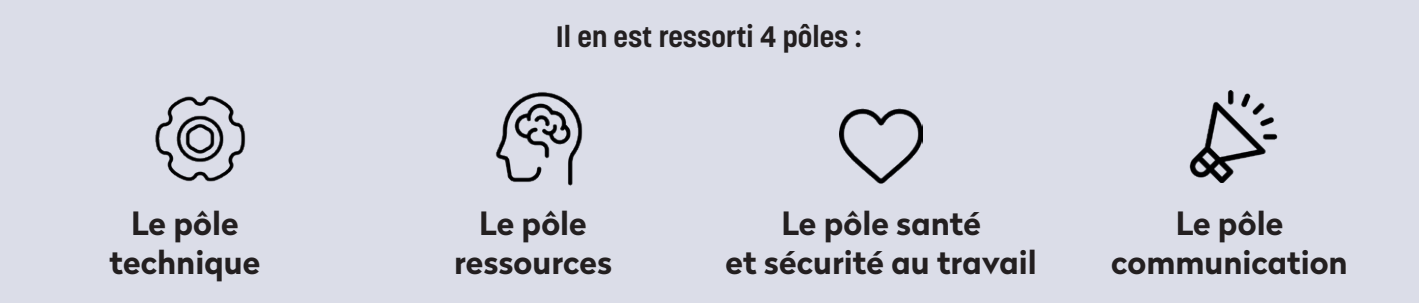
• Le traitement

Le traitement des ordures ménagères résiduelles par incinération avec récupération d'énergie est assuré par le syndicat de traitement auquel adhère SYCLUM : le SITOM NORD ISERE dont l'unité de valorisation énergétique est située à Bourgoin-Jallieu. Toutes les informations concernant le traitement sont à retrouver sur www.sitom-ni.fr.

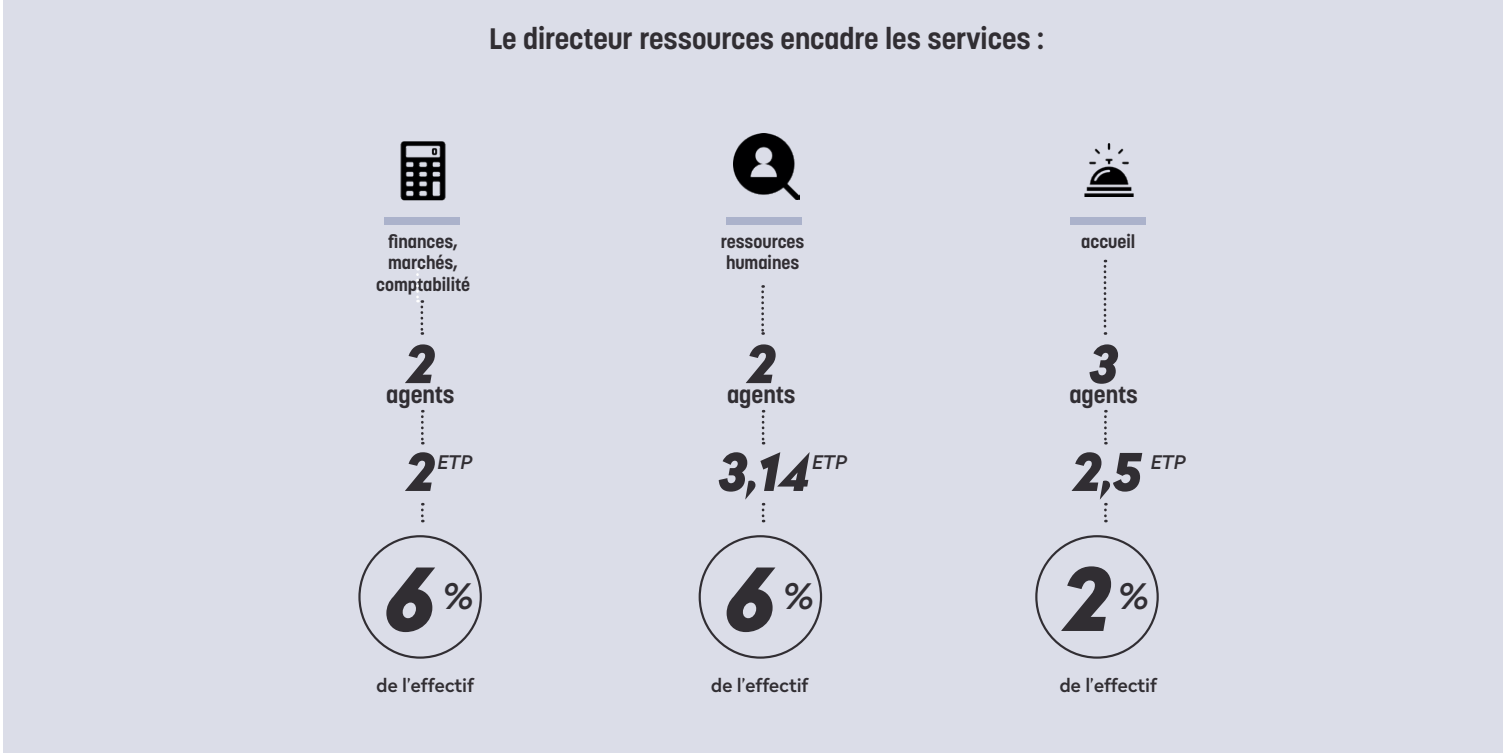
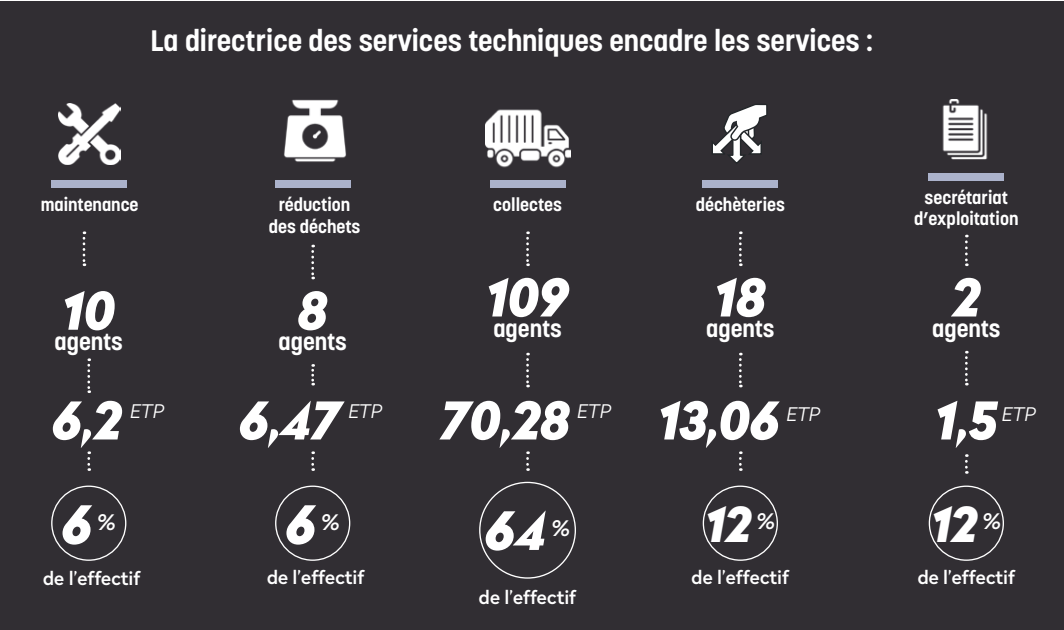


LES SERVICES SUPPORTS

Durant la période de préparation de la réorganisation, le besoin de structurer le syndicat a rapidement été identifié. Lors de l'élaboration de l'organigramme fonctionnel, les services ont travaillé pour définir la meilleure efficience.



Sous l'autorité de la direction générale des services, deux directeurs se sont vus attribués la responsabilité des pôles techniques et ressources.



Un conseiller prévention a été recruté en cours d'année pour créer un service de santé et sécurité au travail qui sera étoffé en 2023 par le recrutement d'un assistant de prévention. Le service communication a également évolué avec le recrutement d'un graphiste au mois de juillet afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de communication et de sensibilisation des usagers aux bons gestes. Ce service est sous l'autorité directe de la directrice des services techniques afin de maîtriser la cohérence des messages diffusés.